



**FNB First Trust prêts de rang supérieur
(couvert en dollars canadiens)**

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds
30 juin 2017

(Cette page est intentionnellement laissée en blanc.)

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

30 juin 2017

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens) (le « FNB First Trust »)

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient des faits saillants financiers, mais non le rapport financier intermédiaire non audité complet du FNB First Trust. Tous les renvois aux dollars visent le dollar canadien.

Les porteurs de titres peuvent également obtenir une copie des politiques et procédures de vote par procuration du FNB First Trust, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille en communiquant avec nous au 1-877-622-5552, en nous écrivant à l'adresse Société de gestion de portefeuilles FT Canada, 40 King Street West, Suite 3001, Scotia Plaza, Box 312, Toronto (Ontario) M5H 3Y2, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.firsttrust.ca ou le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Déclarations prospectives

Le présent document peut renfermer des déclarations prospectives concernant des événements, résultats, circonstances ou rendements futurs prévus ou des attentes qui ne sont pas des faits historiques, mais représentent plutôt des opinions quant à des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives sont fondées sur des hypothèses et sont exposées à des incertitudes et risques inhérents. Les risques que les déclarations prospectives se révèlent inexactes sont importants. Les lecteurs du présent document sont priés de ne pas se fier outre mesure aux déclarations prospectives étant donné qu'un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, conditions, mesures ou événements réels futurs diffèrent grandement des attentes, estimations ou intentions exprimées de façon expresse ou implicite dans les déclarations prospectives. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, les conditions de marché et la conjoncture économique générale, les taux d'intérêt, les taux de change, l'importance de l'exposition aux secteurs, le rendement des titres des émetteurs détenus dans le portefeuille ainsi que les changements apportés à la réglementation, de même que les risques expliqués en détail dans le prospectus du FNB First Trust. Le gestionnaire n'a aucune intention ni obligation de mettre à jour ni de réviser toute information prospective et rejette expressément pareille intention ou obligation, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres éléments.

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour la période close le 30 juin 2017

Objectif et stratégie de placement

L'objectif de placement fondamental du **FNB First Trust prêts de rang supérieur** (couvert en dollars canadiens) (le « FNB First Trust ») est de procurer aux porteurs de parts un revenu courant élevé en investissant principalement dans un portefeuille diversifié constitué de titres de créance et de prêts de rang supérieur assujettis à un taux variable, la plus-value du capital constituant un objectif secondaire. Le FNB First Trust investit principalement dans des prêts de rang supérieur auxquels sont généralement attribuées des notes de faible qualité. Les délais de règlement des prêts de rang supérieur garantis peuvent être plus longs que pour les autres types de titres de créance, comme les obligations de sociétés. Le FNB First Trust ne constitue pas un substitut à la détention de liquidités ou de titres du marché monétaire.

Pour atteindre ses objectifs de placement, le FNB First Trust investira principalement dans un portefeuille de prêts de rang supérieur à taux variable qui ont généralement obtenu la notation BB+ ou une notation inférieure de Standard & Poor's, la notation Ba1 ou une notation inférieure de Moody's Investor Services, Inc., ou une notation similaire d'une agence de notation désignée (au sens du Règlement 81-102), et de titres de créance. Dans une conjoncture de marché normale, le FNB First Trust investira au moins 80 % de son actif net dans des prêts de rang supérieur, qui peuvent comprendre des prêts qui ne sont pas garantis par un bien particulier de l'emprunteur, des prêts qui ne sont pas garantis par une sûreté de premier rang grevant un bien de l'emprunteur, des prêts consentis à des emprunteurs étrangers, des prêts consentis dans des monnaies étrangères et d'autres prêts qui ont, selon le conseiller en valeurs, des caractéristiques qui les rendent admissibles à titre de prêts de rang supérieur. Les prêts de rang supérieur inclus dans le portefeuille ont souvent une durée inférieure à 90 jours; toutefois, l'inclusion de taux LIBOR planchers dans certains prêts de rang supérieur ou d'autres facteurs pourraient faire en sorte que la durée soit supérieure à 90 jours.

Le FNB First Trust cherchera à atteindre ses objectifs en investissant dans des prêts de rang supérieur qui, selon le conseiller en valeurs, affichent la meilleure combinaison de caractéristiques de crédit fondamentales attrayantes et de valeur relative sur le marché des prêts de rang supérieur. Le conseiller en valeurs cherche à constituer un portefeuille bien diversifié constitué de prêts d'émetteurs possédant des caractéristiques de crédit solides, notamment des flux de trésorerie élevés et une équipe de gestion efficace. Le FNB First Trust peut investir dans des prêts à taux variable de sociétés dont la situation financière est difficile ou incertaine et qui peuvent avoir engagé une procédure de faillite, ou être en voie de réorganisation ou de restructuration financière.

Le FNB First Trust peut investir jusqu'à 20 % de son actif net dans d'autres instruments de créance à taux variable (y compris des obligations à taux variable, des billets à taux variable, des instruments du marché monétaire, des débetures à taux variable et des tranches de titres adossés à des actifs à taux variable, des billets structurés émis en faveur de sociétés ou d'autres entités américaines et autres ou émis par celles-ci), d'autres titres productifs à taux fixe (notamment des titres de créance du gouvernement américain et des titres de créance de sociétés de catégorie investissement ou inférieure à celle-ci, des titres d'autres fonds d'investissement, des bons de souscription, des titres de capitaux propres et des instruments dérivés. Le FNB First Trust cherchera généralement à couvrir la quasi-totalité de son exposition au dollar américain par rapport au dollar canadien.

Deux catégories de parts sont offertes par le FNB First Trust :

- Catégorie Ordinaire (symbole à la TSX : FSL)
- Catégorie Conseiller (symbole à la TSX : FSL.A)

La date de constitution du FNB First Trust est le 28 août 2013.

Risque

Le risque global auquel s'est exposé le FNB First Trust au cours de la période n'a pas changé par rapport à ce qui a été présenté dans le prospectus du FNB First Trust.

La capacité d'une société ou d'un émetteur à payer l'intérêt et à rembourser le capital n'est pas un facteur que peut contrôler la direction du FNB First Trust. Une société peut manquer à ses obligations de rembourser l'intérêt et le capital, ce qui pourrait avoir une incidence sur la valeur des titres du FNB First Trust ou sur la capacité à verser un dividende correspondant au niveau actuel ou à un niveau plus élevé. Les sociétés peuvent également refinancer leur dette existante (les titres du FNB First Trust), ce qui aurait aussi une incidence sur le revenu disponible pour payer les actionnaires.

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour la période close le 30 juin 2017

Le FNB First Trust convient aux investisseurs qui cherchent à obtenir un revenu courant élevé et un potentiel de gains en capital grâce à une exposition à un portefeuille diversifié de titres de créance de qualité inférieure à la catégorie investissement.

Résultats d'exploitation

La valeur liquidative totale du FNB First Trust au 30 juin 2017 était de 218 855 027 \$, ou 19,45 \$ par part de catégorie Ordinaire et 19,42 \$ par part de catégorie Conseiller. La valeur liquidative totale du FNB First Trust au 31 décembre 2016 était de 150 937 558 \$, ou 19,60 \$ par part de catégorie Ordinaire et 19,59 \$ par part de catégorie Conseiller.

Le tableau suivant présente les distributions en trésorerie par part versées par le FNB First Trust :

<u>Date de versement</u>	<u>FSL</u>	<u>FSL.A</u>
9 janvier	0,0667 \$	0,0575 \$
7 février	0,0667 \$	0,0575 \$
7 mars	0,0667 \$	0,0575 \$
7 avril	0,0667 \$	0,0575 \$
5 mai	0,0667 \$	0,0575 \$
7 juin	0,0667 \$	0,0575 \$

Pour la période close le 30 juin 2017, le FNB First Trust a déclaré des distributions en trésorerie de 0,0667 \$ par part pour FSL et de 0,0575 \$ par part pour FSL.A, pour lesquelles la date de versement était le 10 juillet 2017.

Les parts de catégorie Ordinaire du FNB First Trust ont généré un rendement de 1,49 % et les parts de catégorie Conseiller ont dégagé un rendement de 1,08 % pour le semestre clos le 30 juin 2017, comparativement à un rendement de 1,22 % pour l'indice S&P/LSTA Leveraged Loan 100 (couvert en dollars canadiens) (l'« indice »). Contrairement à l'indice, le rendement du FNB First Trust est calculé après déduction des frais et des charges.

À la fin de la période de présentation de l'information financière, le FNB First Trust détenait 191 positions individuelles réparties dans 36 secteurs. Les 10 principaux placements par émetteur comptaient pour 25,12 % du portefeuille. Les trois principaux secteurs étaient ceux des fournisseurs et services de soins de santé (14,89 %), de l'hôtellerie, de la restauration et des loisirs (10,40 %) et des logiciels (8,90 %). Au 30 décembre 2016, le FNB First Trust détenait 177 positions individuelles réparties dans 34 secteurs, les 10 principaux placements comptant pour 20,73 % du portefeuille. L'équipe de gestion du portefeuille effectue une analyse fondamentale du crédit dans sa sélection de titres pour le FNB First Trust.

Les titres de capitaux propres ont affiché des rendements solides au cours du premier semestre alors que l'indice S&P 500 a augmenté de 9,34 % pour le semestre clos le 30 juin 2017. La volatilité est demeurée faible sur les marchés boursiers, malgré la faiblesse des prix du pétrole, et les taux d'intérêt ont diminué légèrement au cours du premier semestre de l'exercice. Depuis le début de l'exercice, les prix du pétrole ont d'abord atteint un sommet de 54,45 \$, mais ont ensuite chuté pour s'établir à 42,53 \$ vers la fin de juin. Pour ce qui est des bons du Trésor américain à 10 ans, leur rendement était de 2,44 % au début de l'exercice, puis il s'est chiffré à 2,62 % en mai et a ensuite diminué pour s'établir à 2,12 % à la mi-juin; ils ont finalement atteint 2,304 % à la fin du premier semestre de 2017. Les rendements à la baisse ont favorisé les titres à revenu fixe, alors que les titres de sociétés de catégorie investissement et les obligations à rendement élevé ont enregistré une hausse de 3,88 % et 4,90 %, respectivement. En outre, la courbe de rendement s'est aplatie au premier semestre de l'exercice et l'écart entre le rendement des bons du Trésor américain à 2 ans et ceux à 10 ans a diminué, passant de 125 points de base au 31 décembre 2016 à 92 points de base. À notre avis, la diminution des taux et l'aplanissement de la courbe de rendement s'expliquent principalement par le discours de plus en plus répandu à l'égard de la faiblesse des données sur l'inflation aux États-Unis et de l'opinion selon laquelle il sera beaucoup plus difficile que prévu pour l'administration Trump de mettre en œuvre ses politiques favorisant la croissance.

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour la période close le 30 juin 2017

Rendement des placements

Le FNB First Trust a enregistré un rendement supérieur à l'indice de référence au cours de la période. Le rendement du FNB First Trust est calculé après déduction des frais et des charges. Le rendement supérieur à l'indice du FNB First Trust s'explique par sa sous-pondération dans le secteur du pétrole et du gaz, celui-ci ayant obtenu un rendement inférieur à l'indice au cours de la période, par sa surpondération dans le secteur des soins de santé, qui a généré un rendement supérieur à l'indice, et par sa pondération en obligations à rendement élevé, lesquelles ont enregistré un rendement supérieur aux prêts de rang supérieur au cours de la période. De plus, le rendement du FNB First Trust par rapport à l'indice a été favorisé par sa sous-pondération dans les titres de créance à notation élevée, plus précisément les titres de créance ayant une notation de BBB ou BB, car ceux-ci ont obtenu un rendement inférieur à l'indice au cours de la période. Lorsque les marchés sont vigoureux, comme ce fut le cas pour la majeure partie du premier semestre, les émetteurs de titres de qualité inférieure offrent habituellement des rendements supérieurs à ceux des émetteurs de titres de qualité supérieure, car l'intérêt des investisseurs pour le risque s'intensifie. Le solde de trésorerie du FNB First Trust, plus important qu'à l'habitude, a légèrement nuí à ses résultats. Ce solde plus élevé s'explique par la croissance du FNB First Trust, qui s'est chiffrée à 45,3 % au cours des six derniers mois.

Faits récents

Les écarts des prêts de rang supérieur par rapport au taux LIBOR sur trois mois ont diminué de 48 points de base au cours du premier semestre de l'exercice, pour s'établir à 417 points de base au-dessus du LIBOR. Ce résultat se compare favorablement à l'écart moyen d'avant la crise du crédit de 372 points de base au-dessus du LIBOR (pour la période allant de décembre 1997 à juin 2007) et est comparable à l'écart moyen à long terme de 523 points de base au-dessus du LIBOR (pour la période allant de décembre 1997 à juin 2017). Selon JP Morgan, la catégorie des prêts de rang supérieur a profité d'entrées de trésorerie de 17,2 G\$ dans les fonds communs de placement destinés aux particuliers et dans les fonds négociés en Bourse au cours du premier semestre de 2017. En comparaison, la période correspondante de 2016 avait affiché des sorties de trésorerie de 6,7 G\$. La forte demande des investisseurs pour les prêts de rang supérieur a incité les émetteurs de prêts de rang supérieur à effectuer des refinancements supplémentaires. Le taux de refinancement s'est traduit par une diminution du rendement pour les investisseurs, car les hausses du LIBOR n'ont pas été suffisamment importantes pour contrebalancer la baisse des écarts découlant des refinancements. Compte tenu de la possibilité de nouvelles hausses des taux d'intérêt, nous pensons que le taux LIBOR poursuivra sa montée tout au long de 2017. Fait à noter, le taux de défaillance pour les prêts de rang supérieur demeure faible, à 1,54 %, et nous croyons qu'il n'est pas susceptible d'augmenter compte tenu de la santé générale de l'économie américaine. Ce taux est inférieur au taux de défaillance à long terme qui est de 3,06 % (pour la période allant de mars 1999 à juin 2017).

Les écarts des obligations à rendement élevé par rapport aux bons du Trésor américain se sont resserrés de 45 points de base au cours du premier semestre de l'exercice, pour s'établir à 377 points de base au-dessus des bons du Trésor américain. Bien que l'écart se situe dans les faits près de la moyenne historique (l'écart moyen à long terme par rapport aux bons du Trésor américain a été de 588 points de base au-dessus de ceux-ci pour la période allant de décembre 1997 à juin 2017), nous croyons qu'il pourrait se resserrer davantage, étant donné qu'il est encore bien loin du faible écart de 245 points de base au-dessus des bons du Trésor américain enregistré en mai 2007. En outre, les cas de défaut dans les secteurs du marché des obligations à rendement élevé qui sont sensibles aux prix des marchandises ont fait croître le taux de défaillance des obligations à rendement élevé, qui s'est récemment établi à un sommet de 3,82 % en mai 2016 pour ensuite redescendre et s'établir à 1,50 %. Ce taux se situe près du taux de défaillance à long terme qui est de 3,29 % (pour la période allant de mars 1999 à juin 2017). Nous croyons que le faible taux de défaillance reflète la situation financière relativement solide de la plupart des sociétés ainsi que la vigueur d'un environnement macroéconomique sain.

Nous restons convaincus que ce contexte favorable pour la conjoncture macroéconomique persistera à court et moyen terme, et que le stade actuel du cycle économique est propice pour la détention de prêts de rang supérieur et d'obligations à rendement élevé. Nous croyons également que ce cycle durera encore longtemps. Plus précisément, nous croyons que les prêts de rang supérieur sont bien positionnés à mesure que l'exercice 2017 avance, compte tenu de leur position garantie de premier rang au sein de la structure de capital, de leur taux d'intérêt variable, de leur revenu attrayant et de leur faible taux de défaillance. Nous pensons aussi que les obligations à rendement élevé devraient continuer d'obtenir de bons rendements en raison de leurs évaluations en milieu de cycle et de la baisse du taux de défaillance.

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour la période close le 30 juin 2017

Lorsque nous évaluons de nouvelles occasions de placement, nous continuons de fonder nos décisions sur notre rigoureuse analyse ascendante du crédit et de miser sur des occasions qui, selon nous, offrent le meilleur équilibre entre le risque et le rendement.

Transactions entre parties liées

La Société de gestion de portefeuilles FT Canada est le gestionnaire du FNB First Trust et une société affiliée canadienne de First Trust Advisors L.P., le conseiller en placement (le « conseiller ») du FNB First Trust.

Conformément aux modalités de la déclaration de fiducie du FNB First Trust, il incombe au gestionnaire d'assurer ou d'obtenir auprès d'un tiers la prestation de tous les services de gestion, d'administration ou autres dont le FNB First Trust a besoin. Le gestionnaire reçoit des honoraires pour la gestion du FNB First Trust. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Frais de gestion ».

Le gestionnaire a engagé le conseiller pour la prestation de certains services au FNB First Trust, en vertu d'une entente de services-conseils en matière de placement. Le gestionnaire verse des honoraires au conseiller à même les frais de gestion.

Points saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales données financières clés du FNB First Trust et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre la performance financière du FNB First Trust au cours des quatre dernières années. La date de constitution du FNB First Trust est le 28 août 2013. L'information est tirée des états financiers intermédiaires non audités du FNB First Trust pour la période close le 30 juin 2017 et des états financiers annuels pour les exercices clos les 31 décembre et pour la période allant de la date de constitution au 31 décembre 2013.

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)
Rapport de la direction sur le rendement du fonds
Pour la période close le 30 juin 2017

Valeur liquidative par part – FSL

	30 juin 2017	31 décembre 2016	31 décembre 2015	31 décembre 2014	31 décembre 2013 ^a
Valeur liquidative, au début de la période/l'exercice ¹	19,60 \$	19,02 \$	19,89 \$	20,12 \$	20,00 ^b \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,46	0,96	1,10	0,96	0,32
Total des charges	(0,09)	(0,18)	(0,19)	(0,19)	(0,07)
Profits (pertes) réalisé(e)s, pour la période/l'exercice	0,88	0,60	(2,22)	(1,14)	(0,71)
Profits (pertes) latent(e)s, pour la période/l'exercice	(1,00)	0,09	1,16	0,82	0,81
Total de l'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation ²	0,25 \$	1,47 \$	(0,15) \$	0,45 \$	0,35 \$
Distributions :					
À même le revenu (excluant les dividendes)	(0,40)	(0,75)	(0,90)	(0,74)	(0,17)
À même les dividendes	–	–	–	–	–
À même les gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	(0,12)	–	(0,02)	(0,02)
Total des distributions annuelles ³	(0,40) \$	(0,87) \$	(0,90) \$	(0,76) \$	(0,19) \$
Valeur liquidative, à la fin de la période/l'exercice ⁴	19,45 \$	19,60 \$	19,02 \$	19,89 \$	20,12 \$

a) Les données au 31 décembre 2013 ne portent pas sur l'exercice complet, car le FNB First Trust a été constitué le 28 août 2013.

b) Prix du placement initial

1) L'information est en date du 31 décembre et du 30 juin des exercices/des périodes indiqués et elle a été préparée selon les IFRS.

2) La valeur liquidative et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée à l'exploitation est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période/l'exercice.

3) Les distributions ont été soit payées en trésorerie, soit réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB First Trust.

4) Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de la valeur liquidative par part d'ouverture et de clôture.

Ratios et données supplémentaires – FSL

	30 juin 2017	31 décembre 2016	31 décembre 2015	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Valeur liquidative (en milliers)	217 690 \$	149 762 \$	90 331 \$	74 589 \$	37 217 \$
Nombre de parts en circulation	1 190 000	7 640 000	4 750 000	3 750 000	1 850 000
Ratio des frais de gestion ¹	0,95 %	0,95 %	0,94 %	0,95 %	0,95 %
Ratio des frais de gestion avant renonciation ou absorption des frais	0,97 %	0,97 %	0,96 %	0,98 %	0,95 %
Ratio des frais liés aux opérations ²	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Taux de rotation des titres en portefeuille ³	161,64 %	184,19 %	134,45 %	217,85 %	173,72 %
Valeur liquidative par part	19,45 \$	19,60 \$	19,02 \$	19,89 \$	20,12 \$

1) Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges pour la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période/l'exercice.

2) Le ratio des frais liés aux opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction liés au portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période/l'exercice.

3) Le taux de rotation des titres en portefeuille du FNB First Trust traduit le degré d'activité du conseiller qui gère les placements en portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB First Trust achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période/l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'une période/d'un exercice est élevé, plus les frais liés aux opérations payables par le FNB First Trust sont importants au cours de cette période/cet exercice, et plus grande est la possibilité qu'un épargnant réalise des gains en capital imposables au cours de cette même période/ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB First Trust.

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)
Rapport de la direction sur le rendement du fonds
Pour la période close le 30 juin 2017

Valeur liquidative par part – FSL.A

	30 juin 2017	31 décembre 2016	31 décembre 2015	31 décembre 2014	31 décembre 2013 ^a
Valeur liquidative, au début de la période/l'exercice ¹	19,59 \$	19,01 \$	19,88 \$	20,10 \$	20,00 ^b \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,48	1,42	1,12	1,32	0,12
Total des charges	(0,16)	(0,29)	(0,30)	(0,30)	(0,11)
Profits (pertes) réalisé(e)s, pour la période/l'exercice	0,87	0,57	(2,21)	(1,14)	(0,27)
Profits (pertes) latent(e)s, pour la période/l'exercice	(1,01)	(0,27)	1,43	0,56	0,53
Total de l'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation ²	0,18 \$	1,43 \$	0,04 \$	0,44 \$	0,27 \$
Distributions :					
À même le revenu (excluant les dividendes)	(0,35)	(0,65)	(0,78)	(0,63)	(0,09)
À même les dividendes	–	–	–	–	–
À même les gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	(0,11)	–	(0,02)	(0,07)
Total des distributions annuelles ³	(0,35) \$	(0,76) \$	(0,78) \$	(0,65) \$	(0,16) \$
Valeur liquidative, à la fin de la période/l'exercice ⁴	19,42 \$	19,59 \$	19,01 \$	19,88 \$	20,10 \$

a) Les données au 31 décembre 2013 ne portent pas sur l'exercice complet, car le FNB First Trust a été constitué le 28 août 2013.

b) Prix du placement initial

1) L'information est en date du 31 décembre et du 30 juin des exercices/des périodes indiqués et elle a été préparée selon les IFRS.

2) La valeur liquidative et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée à l'exploitation est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période/l'exercice.

3) Les distributions ont été soit payées en trésorerie, soit réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB First Trust.

4) Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de la valeur liquidative par part d'ouverture et de clôture.

Ratios et données supplémentaires – FSL.A

	30 juin 2017	31 décembre 2016	31 décembre 2015	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Valeur liquidative (en milliers)	1 165 \$	1 175 \$	1 901 \$	1 988 \$	2 010 \$
Nombre de parts en circulation	60 000	60 000	100 000	100 000	100 000
Ratio des frais de gestion ¹	1,66 %	1,52 %	1,50 %	1,51 %	1,55 %
Ratio des frais de gestion avant renonciation ou absorption des frais	1,69 %	1,54 %	1,52 %	1,54 %	1,55 %
Ratio des frais liés aux opérations ²	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Taux de rotation des titres en portefeuille ³	161,64 %	184,19 %	134,35 %	217,85 %	173,72 %
Valeur liquidative par part	19,42 \$	19,59 \$	19,01 \$	19,88 \$	20,10 \$

1) Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges pour la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période/l'exercice.

2) Le ratio des frais liés aux opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction liés au portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période/l'exercice.

3) Le taux de rotation des titres en portefeuille du FNB First Trust traduit le degré d'activité du conseiller qui gère les placements en portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB First Trust achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période/l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'une période/d'un exercice est élevé, plus les frais liés aux opérations payables par le FNB First Trust sont importants au cours de cette période/cet exercice, et plus grande est la possibilité qu'un épargnant réalise des gains en capital imposables au cours de cette même période/ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB First Trust.

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour la période close le 30 juin 2017

Frais de gestion

Le FNB First Trust versera au gestionnaire des frais de gestion de 0,85 % et, dans le cas des FSL.A, un montant additionnel en frais de service (se reporter à la rubrique « Frais de service des FSL.A » ci-dessous) basé sur la valeur liquidative moyenne quotidienne du FNB First Trust. Les frais de gestion, majorés des taxes applicables, y compris la TVH, seront comptabilisés quotidiennement et payés mensuellement à terme échu. À son gré, à l'occasion et à tout moment, le gestionnaire peut renoncer à l'ensemble ou à une partie des frais de gestion.

Frais de service des FSL.A

Le gestionnaire verse aux courtiers inscrits des frais de service annuels de 0,50 % de la valeur liquidative des parts de catégorie Conseiller détenues par les clients du courtier inscrit, majorés des taxes applicables. Les frais de service seront calculés et comptabilisés quotidiennement et versés trimestriellement à la fin de chaque trimestre civil.

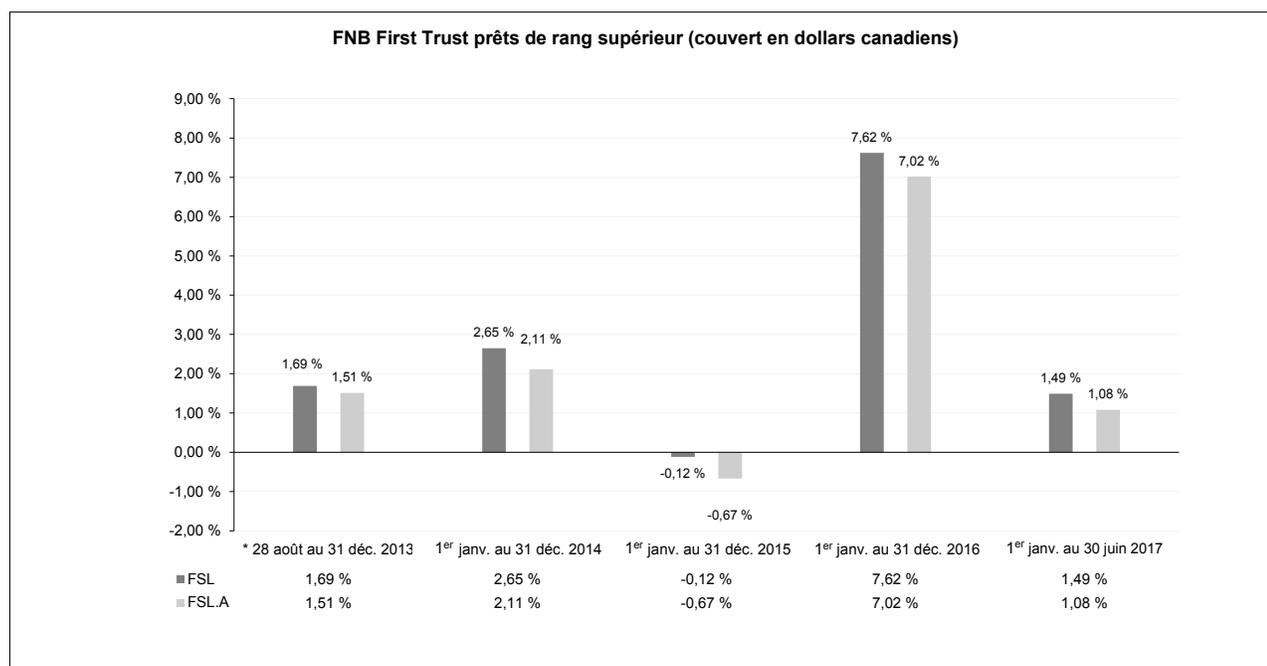
Rendement passé

Généralités

L'information présentée sur le rendement passé présume que toutes les distributions effectuées par le FNB First Trust au cours des périodes indiquées ont été réinvesties dans des titres supplémentaires du FNB First Trust. L'information présentée sur le rendement passé ne tient pas compte des frais de vente, de rachat et de distribution, ni d'autres frais facultatifs, qui auraient réduit le rendement ou la performance. Le rendement passé du FNB First Trust n'est pas nécessairement un indicateur de son rendement futur.

Rendement d'un exercice à l'autre

Le diagramme à barres ci-après illustre le rendement du FNB First Trust, par catégorie, pour le semestre clos le 30 juin 2017, pour les exercices clos les 31 décembre et pour la période allant de la date de constitution au 31 décembre 2013, et montre l'évolution du rendement du fonds d'un exercice à l'autre. Le diagramme exprime également en pourcentage l'augmentation ou la diminution, au dernier jour de l'exercice, de la valeur d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.



* Date de constitution

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)
Rapport de la direction sur le rendement du fonds
Pour la période close le 30 juin 2017

Aperçu du portefeuille

Le tableau ci-après présente la pondération des 25 principaux placements du FNB First Trust, en pourcentage de la valeur liquidative totale et par émetteur, au 30 juin 2017. Cet aperçu du portefeuille de placements peut changer en raison des opérations effectuées par le FNB First Trust. Une mise à jour trimestrielle est disponible à l'adresse www.firsttrust.ca.

25 principaux émetteurs	% de la valeur liquidative totale du FNB
Valeant Pharmaceuticals International, Inc.	2,94 %
Caesars Entertainment Resort Properties LLC	2,94 %
MultiPlan, Inc. (MPH Acquisition Holdings LLC)	2,91 %
Caesars Growth Partners LLC	2,63 %
Vistra Energy Corp. (TXU/TEX/TCEH)	2,63 %
BMC Software Finance, Inc.	2,52 %
Tenet Healthcare Corp.	2,39 %
Gardner Denver, Inc.	2,06 %
CHS/Community Health Systems, Inc.	2,06 %
Univision Communications, Inc.	2,03 %
Energy Future Intermediate Holding Co.	1,98 %
Amaya Holdings B.V.	1,96 %
Information Resources, Inc.	1,55 %
AlixPartners LLP	1,51 %
Pharmaceutical Product Development, Inc.	1,48 %
Reynolds Group Holdings, Inc.	1,45 %
BJ's Wholesale Club, Inc.	1,44 %
Century Link (Qwest)	1,33 %
Asurion LLC	1,30 %
Advantage Sales & Marketing, Inc.	1,27 %
Brickman Group Holdings, Inc	1,27 %
Ortho-Clinical Diagnostics, Inc. (Crimson Merger Sub, Inc.)	1,24 %
Portillo's Holdings LLC	1,20 %
Albertsons LLC	1,11 %
Quikrete Holdings, Inc.	1,08 %

Composition du portefeuille

Le tableau ci-après présente la composition du portefeuille du FNB First Trust par secteur, en pourcentage de la valeur liquidative totale, au 30 juin 2017.

Pondération des secteurs	% de la valeur liquidative totale du FNB
Soins de santé	27,28 %
Biens de consommation discrétionnaire	18,51 %
Technologies de l'information	13,01 %
Produits industriels	11,22 %
Services financiers	6,16 %
Biens de consommation courante	6,00 %
Énergie	5,64 %
Matières	2,06 %
Services de télécommunications	0,67 %
Immobilier	0,19 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12,66 %

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)
Rapport de la direction sur le rendement du fonds
Pour la période close le 30 juin 2017

Le tableau ci-après présente la composition du portefeuille du FNB First Trust par notation, en pourcentage de la valeur liquidative totale, au 30 juin 2017.

Notation S&P	% de la valeur liquidative totale du FNB
BBB	0,00 %
BBB-	3,45 %
BB+	4,39 %
BB	4,24 %
BB-	22,40 %
B+	20,14 %
B	19,58 %
B-	7,31 %
CCC+	5,87 %
CCC	0,69 %
CCC-	0,00 %
CC	0,00 %
C	0,00 %
D	0,58 %
Non noté	2,08 %

(Cette page est intentionnellement laissée en blanc.)

Société de gestion de portefeuilles FT Canada

40 King Street West, Suite 3001
Scotia Plaza, Box 312
Toronto (Ontario) M5H 3Y2

www.firsttrust.ca

